

PRESTATIONS

**Tarifs nets (non soumis à TVA, article 293 B du CGI)*

**Nos échanges téléphoniques et par mail sont inclus, ainsi que la mise à disposition du matériel.*

**N'hésitez pas à me contacter pour un devis personnalisé.*

1 - GESTION DU STANDARD TELEPHONIQUE & DE L'AGENDA

Gestion de l'agenda et des rendez-vous : <i>-Incluant l'inscription des audiences et échéances (mise en état, clôture, plaidoirie, délibéré ...).</i>	49,99 € / Mois
Gestion du standard téléphonique (Appels entrants / sortants) : <i>-Horaires du standard : du lundi au vendredi, de 09h à 12h et de 14h à 18h (fermé le vendredi après-midi). -Les appels sont pris en charge selon vos besoins : transfert direct, prise de message ou gestion personnalisée. -Le tarif de l'appel inclut systématiquement un compte-rendu quotidien détaillé des appels traités. -Seuls les appels directement liés à vos contentieux et au traitement de vos dossiers sont facturés.</i>	2,55 € / Appel
Élaboration d'une fiche d'ouverture de dossier (parties, juridiction, intervenants)	12,75 € / Fiche

2 - RETRANSCRIPTION AUDIO & REDACTION D'ACTES JURIDIQUES

Factures, Conventions d'honoraires	8,50 € / Facture, Convention
Retranscription de courriers divers (tarif modulé selon la longueur du texte : environ 5 à 20 lignes, soit 150 à 300 mots) <i>-Le tarif du courrier inclut l'envoi depuis une boîte mail dédiée (principale ou annexe) ainsi que le classement dématérialisé.</i>	de 4,25 € à 12,75 € / Courrier
Retranscription de courriers divers (plus de 20 lignes), comptes-rendus de rendez-vous / d'audience	50 € / Heure
Rédaction d'actes (constitution, citation, déclaration d'appel, sommation de communiquer, requête aux fins d'audition de mineur, acquiescement, signification de décision à avocat, requête en homologation d'une convention de coparentalité)	12,75 € / Acte
Retranscription d'actes (requête, assignation, conclusions, citation directe, convention, plainte avec constitution de partie civile, mémoire, note en délibéré, bordereau de communication de pièces tamponnées et numérotées, dossier de plaidoirie*)	50 € / Heure (*copies et timbre en sus)
Frais d'urgence <i>-Les frais d'urgence sont uniquement appliqués dans des situations exceptionnelles.</i>	+20% / Courrier, Acte
Déplacement pour dépôt de courrier à la poste*	2,55 € / Dépôt (*copies et timbre en sus)

3 - INTERVENTION EN CABINET (SUR SITE)

Prestations proposées (liste non exhaustive) : accueil, classement, dossier de plaidoirie, avocarpa, transmission des éléments pour la TVA, relève du courrier et des messages RPVA durant les congés et compte-rendu de l'ensemble*...	50 € / Heure (*déplacement en sus)
---	---------------------------------------